

PROJET EDUCATIF
LOCAL
DE LA VILLE
DE BUC

PREAMBULE

Le projet éducatif local de la ville de Buc se veut un document ressource rassemblant les intentions communes des acteurs éducatifs du territoire en direction de tous les publics : de la petite enfance aux séniors. Parmi ces intentions, toutes ne sont pas nouvelles mais il est indispensable de les rappeler, comme socle de notre fonctionnement. Il ne s'agit pas ici d'écrire des projets d'activités mais bien de définir des objectifs communs à atteindre afin d'asseoir ou d'améliorer l'offre éducative de la ville, d'élargir les partenariats et de donner du sens aux actions menées par chacun des acteurs. Pour autant, afin de mieux apprécier ce PEL et illustrer ses propos, les annexes présentent des projets d'activités types qui peuvent être mis en œuvre pour chaque objectif. Cette présentation n'est bien entendu pas exhaustive.

Un diagnostic de l'offre éducative existante a été mené par les services de la ville auprès de tous les acteurs concernés. Le comité de pilotage, constitué d'élus municipaux, de représentants de parents d'élèves, de directrices d'écoles maternelles et élémentaires, de l'inspectrice de l'éducation nationale, des services de la direction départementale de la cohésion sociale, des services de la ville, a ensuite fait des propositions à partir de cette étude initiale.

Trois axes ont été dégagés :

- 1- Être attentif aux besoins et à la parole des enfants, des jeunes
- 2- Faire société
- 3- Développer la cohérence et la continuité éducatives

Neuf objectifs principaux en découlent :

- 1- Donner la possibilité à l'enfant, au jeune de se réapproprier sa journée
- 2- Développer l'expression des enfants, des jeunes
- 3- Développer l'autonomie : rendre l'enfant, le jeune, acteur de ses temps éducatifs et de loisirs
- 4- Développer le lien intergénérationnel
- 5- Renforcer le lien parent-enfant-professionnel
- 6- Replacer l'enfant, le jeune, dans son environnement immédiat et élargi
- 7- Instaurer des lieux d'échanges et d'écoute
- 8- Former les professionnels
- 9- Etablir des passerelles

Ces axes et objectifs conduiront la politique éducative menée par la ville ces cinq prochaines années et serviront de support aux projets menés avec nos partenaires.

TABLE DES MATIERES

Préambule	2
I- Etre attentif aux besoins et à la parole des enfants, des jeunes.....	5
1- Objectif 1 : Donner la possibilité à l'enfant, au jeune, de se réapproprier sa journée.....	5
a. Respect des rythmes de chacun.....	5
b. Respect des choix de l'enfant, du jeune.....	6
2- Objectif 2 : Encourager l'expression des enfants, des jeunes	6
3- Objectif 3 : rendre l'enfant, le jeune, acteur d'ES temps éducatifs et de loisirs	7
a. la politique en faveur des jeunes	7
b. co-construction des règles de vie	8
c. Tutorat entre enfants.....	9
II- Faire société	10
1. Objectif 1 : développer le lien intergénérationnel	10
a. Grands jeux intergénérationnels et rendez-vous annuels	10
b. ActivITEs papimamie.....	10
c. Ludothèque	11
2. Objectif 2 : renforcer le lien enfant-parent-professionnel.....	12
a. Information parents sur le fonctionnement des structures et les circuits de décision.....	12
b. Mise en place d'ateliers enfants-parents	12
3. Objectif 3 : Replacer l'enfant, le jeune, dans son environnement immédiat ou élargi	13
a. Connaître le territoire	13
b. S'inscrire dans des projets solidaires	13
III- Développer la Cohérence et la continuité éducatives.....	14
1. Objectif 1 : Instaurer des lieux d'échange et d'écoute.....	14
a. Lieu d'accueil enfants-parents	14
b. Conférences parents.....	15
c. Le relais d'assistantes maternelles	15
d. Associer les équipes périscolaires à certaines actions du projet d'école.....	16
2. Objectif 2 : former les professionnels	16
a. Formation continue	16

b.	Formations spécifiques	17
c.	Micro reseau d'éducatrices de jeunes enfants	17
3.	Objectif3 : établir des Passerelles	18
IV-	Comités consultatifs	19
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

I- ETRE ATTENTIF AUX BESOINS ET A LA PAROLE DES ENFANTS, DES JEUNES

Les enfants bucois, à l'image des petits franciliens, ont souvent de longues journées, de longues semaines, le temps scolaire étant complété par le temps périscolaire et souvent par des activités culturelles et sportives. Durant tous ces temps, des apprentissages ou des activités sollicitantes leurs sont proposés. Cela doit nous interroger sur la structuration des journées, des semaines et sur la façon dont nous pouvons leur proposer le temps de repos et de déconnexion nécessaires dont ils ont besoin pour rêver et grandir.

1- OBJECTIF 1 : DONNER LA POSSIBILITE A L'ENFANT, AU JEUNE, DE SE REAPPROPRIER SA JOURNEE

A. RESPECT DES RYTHMES DE CHACUN

LA CRECHE

Les équipes veillent à proposer des temps de repos réguliers et une alternance d'activités libres et d'activités dirigées.

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Pour les enfants de 3 à 11 ans, en période scolaire tout particulièrement, les professionnels de l'éducation doivent privilégier l'accueil et le respect du rythme de chaque enfant, de chaque jeune. La meilleure activité proposée trouvera un écho bien faible si l'enfant est fatigué et souhaite « rester dans sa bulle ». Pour permettre aux enfants de souffler, 2 oasis existent dans chaque accueil de loisirs :

SALLES ZEN

Lieux de calme et de repos, ils sont organisés dans une salle dédiée. Les enfants peuvent s'asseoir sur des coussins, écouter une histoire, de la musique calme, visionner des diapositives...

COINS JEUX

Ils permettent le jeu libre sans intervention de l'adulte (jeux d'imitation, jeux de construction, déguisements, coloriages...). L'adulte est là pour observer, aider l'enfant s'il le sollicite et réguler d'éventuels conflits.

Des études ont montré que les écoliers stressés et anxieux lors de leur entrée à la maternelle s'apaisaient beaucoup plus en jouant qu'en faisant une autre activité. Ainsi, le monde imaginaire qu'élaborent les enfants à travers le jeu libre les aide à faire face aux situations stressantes et anxiogènes.

L'ESPACE JEUNES

Il offre la possibilité aux jeunes de participer ou non à des activités encadrées. L'accueil « libre » ou informel, leur permet de jouer entre eux, de se retrouver pour échanger dans un cadre adapté et sécurisé.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Immédiate
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants plus calmes, reposés. (moins de pleurs en crèche, meilleure attention en classe) - Ambiance sereine dans les structures. - Baisse de l'agressivité (baisse des incidents entre enfants)
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des espaces - Formation des professionnels
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèque - Ludothèque

B. RESPECT DES CHOIX DE L'ENFANT, DU JEUNE

L'existence de ces « oasis » n'interdit pas pour autant la proposition d'activités structurées. Un panel est proposé aux jeunes et aux enfants suffisamment grands pour choisir une activité. Ils s'inscrivent librement. Lorsque la demande des enfants ou des jeunes ne peut pas être honorée, ils sont prioritaires pour le prochain choix.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Immédiate
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation riche et variée avec des objectifs éducatifs pensés

2- OBJECTIF 2 : ENCOURAGER L'EXPRESSION DES ENFANTS, DES JEUNES

Le diagnostic réalisé préalablement à l'écriture du PEL a révélé la nécessité de développer le sens critique des enfants et des jeunes : apprendre à dire de façon constructive ce que l'on pense, ce que l'on ressent devant une œuvre, devant un comportement, devant un fait, apprendre à l'exprimer artistiquement, s'autoriser à créer, à imaginer, à sortir des sentiers battus. La rencontre d'artistes, la mise en place d'ateliers philo, et le développement d'ateliers de création sont les moyens par lesquels la Ville de Buc s'engage à avancer vers cet objectif. Ces actions peuvent être prises en compte dans le parcours éducatif artistique et culturel.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Septembre 2017
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des ateliers de création - Travail avec des artistes
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec un auteur et un dessinateur de BD lors du festival. - Ateliers philo - Rencontre avec un chorégraphe, un metteur en scène, un plasticien...
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Service culturel - Associations

Pour les enfants de 0 à 3 ans, l'enjeu est de favoriser l'expression dès le plus jeune âge : par des gestes d'abord puis par l'acquisition d'un vocabulaire riche.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Janvier 2017
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption de la langue de signes par les professionnels, les bébés, les parents - Maintien de ce moyen de communication chez les moyens et les grands jusqu'à ce que les enfants maîtrisent la langue - Découverte de la langue à travers la littérature de jeunesse - Baisse de l'agressivité, notamment chez les moyens qui ne disposent pas encore de suffisamment de vocabulaire pour se faire comprendre mais d'une certaine force physique (âge des morsures notamment)
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des professionnelles - Formation des parents, confection d'un livret...
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Associations spécialisées - Bibliothèque

3- OBJECTIF 3 : RENDRE L'ENFANT, LE JEUNE, ACTEUR DES TEMPS EDUCATIFS ET DE LOISIRS

A. LA POLITIQUE EN FAVEUR DES JEUNES

Le diagnostic pointait le manque de participation des ados (14-17 ans) à nos structures de manière générale.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des enfants et le conseil municipal des jeunes ont volontairement été dissociés pour le prochain mandat (2016-2018) parce que si l'on peut être citoyen à tout âge, on n'a pas pour autant les mêmes attentes selon qu'on évolue à l'école ou au collège.

Ces dispositifs de participation à la vie locale pour les enfants et les jeunes s'inscrivent dans une dynamique de démocratie locale et représentent une chance pour la collectivité toute entière. Ils permettent l'amélioration du territoire par les propositions et les actions des jeunes et la co-construction des politiques publiques territoriales avec les jeunes. Les jeunes conseillers, issus des différents quartiers, représentent la jeunesse de Buc dans sa diversité. Le conseil n'exclut aucun jeune et pour favoriser la participation de tous, la majorité des commissions du CME se tiennent lors des pauses méridiennes dans les écoles.

L'objectif de ces conseils est de former le citoyen de demain et de susciter l'envie de participer à la « chose publique » (res publica).

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Prochain mandat à partir de novembre 2016
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de candidatures chez les collégiens - Meilleure assiduité des jeunes
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle présentation des conseils municipaux des jeunes - Nouveau fonctionnement avec deux groupes du CMJ : collège et élémentaire

RENDRE LES JEUNES ACTEURS DE LEURS PROPRES LOISIRS

L'offre en faveur des 14-17 ans va être renouvelée afin de mieux répondre à leurs demandes et à leurs préoccupations. Une consultation des jeunes par les jeunes va donc être menée en ce sens. L'espace Jeunes proposera à partir de la rentrée 2016 de nouveaux temps dédiés à cette tranche d'âge.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Septembre 2016 pour les temps spécifiques 14-17 Avril 2017 pour la consultation jeunes
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Hausse de la fréquentation de l'EJ par les 14-17 ans - Assiduité de cette fréquentation - Taux de réponse à la consultation jeunes
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Conception du questionnaire avec les jeunes - Mise en place d'un conseil de programmation des temps de loisirs
Partenaires possibles	CAF DDCS

B. CO-CONSTRUCTION DES REGLES DE VIE

Impliquer les enfants et les jeunes dans la construction des règles de vie, c'est leur faire comprendre la nécessité d'établir des règles pour bien vivre ensemble. Sans règle personne n'y trouve son compte. Avec des règles acceptées par tous, il y a du plaisir à vivre ensemble. Trouver collectivement des solutions aux conflits et aux problèmes de vie dans les espaces communs, cela permet une meilleure acceptation de la sanction lorsqu'elle est nécessaire.

Co-construire les règles de vie, cela permet également de réfléchir à l'autre, à sa différence, aux comportements acceptables et inacceptables, à ce qui nous rassemble et ce qui nous sépare. Cela permet également de réfléchir aux différentes règles selon les temps de la journée, notamment pour les enfants d'âge primaire qui voient leurs journées partagées entre des temps d'enseignement et de loisirs : ce que je peux faire sur le temps périscolaire, est ce que je peux le faire en classe ? Cela permet encore aux adultes de travailler ensemble sur ces notions dans un esprit de cohérence éducative.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Janvier 2017
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension de l'intérêt des règles de vie et de celui de la sanction (bonne ou mauvaise) - Assimilation de ces règles de vie - Référentiel commun dans les écoles entre l'ALSH et les temps d'enseignement
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Point « règles de vie » pendant les temps de rassemblement - Conseil d'enfants pour mise en place et suivi des règles de vie
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Associations (graine de citoyens, IOFC,...) - Enseignants - Parents

C. TUTORAT ENTRE ENFANTS

L'enfant a beaucoup à apprendre de ses pairs, ou d'autres légèrement plus âgés. Le tutorat permet de renforcer chez le tuteur ses acquis et ses connaissances : en expliquant ce qu'il sait, en aidant l'autre, il continue à mettre en place ses propres compétences. Lorsque les enfants doivent collaborer, tenir compte de l'âge et des compétences de chacun, ils apprennent à vivre ensemble, à respecter la différence. Concrètement, en accueil de loisirs, le tutorat peut se mettre en place sur la question des règles de vie, du fonctionnement de la structure. Cela permet aux petits d'avoir un « grand » de référence sur qui compter et aux grands d'être mis en valeur.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Rentrée 2017
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Rentrée plus sereine pour les nouveaux (baisse des pleurs, meilleure orientation dans les locaux, ...) - Qualité de la relation avec le tuteur (investissement du tuteur, durée de la relation) - Prise de conscience des grands de leur rôle vis-à-vis des plus petits
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - « Formation » des tuteurs - Accueil dans les locaux, organisation des visites. - Explication du fonctionnement de l'école, des accueils. - Débriefing avec les tuteurs et avec les plus petits

Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignants - Parents - Associations spécialisées
-----------------------	---

II- FAIRE SOCIETE

Le diagnostic préalable montre que la ville de Buc accueille une population âgée importante, qui tend à se développer, la construction d'un EHPAD et d'une résidence-séniors étant en cours. Des problématiques d'isolement sont posées pour ces retraités. Par ailleurs du fait d'une population très active, le temps familial est fortement réduit : les horaires de travail qui s'étendant au gré de la circulation et des transports travail-foyer. Le projet éducatif local de Buc vise à instaurer des temps de partage entre les générations pour favoriser le lien social et familial et situer l'enfant et le jeune dans le temps. Les actions partenariales bénévoles seront encouragées pour remplir cet objectif. Enfin nous notons une méconnaissance de l'environnement proche, du patrimoine naturel et culturel. L'un des axes du projet éducatif local sera donc de replacer l'enfant, le jeune, dans cet environnement.

1. OBJECTIF 1 : DEVELOPPER LE LIEN INTERGENERATIONNEL

A. GRANDS JEUX INTERGENERATIONNELS ET RENDEZ-VOUS ANNUELS

Les jeux au nombre de deux par an, visent à tisser du lien en demandant aux participants de constituer des équipes intergénérationnelles (un participant de moins de six ans et un participant de plus de 60 ans). Les épreuves sont adaptées de manière à ce que tous prennent du plaisir à jouer ensemble et que chacun ait son utilité dans l'équipe.

Les rendez-vous annuels sont des événements traditionnels (chasse aux œufs, sortie à la mer,...) qui accueillent des publics de tous âges.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	immédiate
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes participantes - Interactivité dans l'équipe - Plaisir de jouer
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Questions pour des champions - Cluéo géant... - Chasse aux œufs - Sortie à la mer
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - REAP - Ludothèque - Service des solidarités

B. ACTIVITES PAPIMAMIE

Les objectifs de ces rencontres sont nombreux : tisser des liens d'amitié entre les générations, réduire l'isolement des personnes âgées, inscrire l'enfant dans le temps, réduire la peur de l'autre, accepter la différence, transmettre des techniques et des savoirs.

Les enfants n'ont souvent comme rapport à la vieillesse que le contact de leurs grands-parents. Ces ateliers communs permettent d'explorer ce rapport particulier à des adultes qui ont vécu à une époque où le référentiel de valeurs était différent, où l'univers numérique n'existait pas, où le rapport adulte-enfant était autre...qui peuvent donc être déconnectés du monde dans lequel vivent les enfants et les jeunes... ou pas ! Tout l'intérêt est de découvrir qu'il existe

autant de personnes âgées différentes que d'enfants différents. C'est une ouverture culturelle de proximité.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Immédiatement pour toutes les actions sauf le lien avec l'EHPAD (2019)
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de participants - qualité des échanges entre les seniors et les enfants - effectivité de la transmission de techniques, de savoirs - Envie réciproque de maintenir ces ateliers
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Prix Chronos - J'embellis ma cour d'école - Visite de l'EHPAD et échanges - Ateliers jardinage - Ciné-club
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - service des solidarités - EHPAD

C. LUDOTHEQUE

La volonté de créer une ludothèque à Buc est née d'un projet du CMJ. Les objectifs et les valeurs défendus par les jeunes s'inscrivant dans le projet éducatif de la ville, une première forme légère « l'espace ludique » a été inaugurée en avril 2016. Une véritable ludothèque, plus ambitieuse, doit voir le jour à l'horizon 2017

La ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. Sa structuration autour des jeux et des jouets lui permet d'accueillir des personnes de tout âge. Sa mission est de « donner à jouer ». Elle favorise: l'expérimentation, la socialisation, l'éducation, l'intégration, l'appropriation de la culture. C'est un lieu ressource pour les parents et les professionnels. En favorisant le jeu, les ludothèques aident les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Septembre 2017
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'adhérents - Fréquentation pour les animations, pour le jeu libre - Nombre de prêts - Effectivité des partenariats avec les professionnels de l'éducation du territoire
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des projets pédagogiques des structures du territoire - Programmation de temps de jeux

Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - CAF - Structures éducatives du territoire - Associations de ludothèques
-----------------------	---

2. OBJECTIF 2 : RENFORCER LE LIEN ENFANT-PARENT-PROFESSIONNEL

A. INFORMATION PARENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ET LES CIRCUITS DE DECISION

La consultation des parents a fait ressortir la nécessité d'informer les parents sur les procédures à suivre, le fonctionnement des structures et les circuits de décision qui ne sont pas suffisamment clairs aujourd'hui et ne leur permettent pas toujours de trouver une réponse adéquate à leurs questionnements. Cet axe doit donc être développé.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Septembre 2016
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Retour des parents - Réponse de la ville à 100 % des questions des parents
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Confection d'un guide à l'attention des parents - Création d'un profil parents sur le site internet - Refonte de la partie éducation du site internet - Enrichissement de l'espace famille
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Parents - Enseignants - canopé - Service informatique - Service communication

B. MISE EN PLACE D'ATELIERS ENFANTS-PARENTS

A l'image des « activités papimamie », des temps de jeux proposés par la ludothèque, les ateliers enfants-parents permettent de partager un moment ludique et de détente en famille. Toutes les structures peuvent en proposer : ALSH, crèches, Espace Jeunes. Ces différents temps permettent de renforcer le lien enfant-parent mais aussi le lien professionnel-parent qui se tisse dans un cadre différent des contacts habituels.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Janvier 2017
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des parents - Assiduité - Qualité de l'échange avec les enfants - Qualité de l'échange avec les professionnels
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers d'expression : chant, danse, arts plastiques... - Ateliers cuisine - Ateliers détente...
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Parents - Associations spécialisées

3. OBJECTIF 3 : REPLACER L'ENFANT, LE JEUNE, DANS SON ENVIRONNEMENT IMMEDIAT OU ELARGI

A. CONNAITRE LE TERRITOIRE

Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va. Connaître son « pays » pour mieux appréhender le monde. Buc est riche d'une histoire patrimoniale naturelle et historique importante que la plupart des enfants et des jeunes de la ville ignorent. Cette question a été soulevée par les enseignants lors du diagnostic préalable.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre 2017
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance du territoire
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un jeu de piste permanent dans la ville - Grands jeux autour du patrimoine
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - service culturel - service des archives - associations d'histoire locale - séniors

B. S'INSCRIRE DANS DES PROJETS SOLIDAIRES

Buc est une ville très privilégiée à l'échelle de la région parisienne : l'urbanisme est maîtrisé, les poumons verts sont préservés, les équipements et services sont nombreux et le niveau de vie des habitants est bien supérieur à la moyenne régionale. A l'échelle du pays, de l'Europe, du monde c'est encore plus vrai. Les enfants et plus encore les jeunes bucois, pour grandir de façon éveillée et ouverte sur le monde gagneront à s'inscrire dans des projets solidaires de proximité ou de portée internationale. Les projets d'animation prendront cette dimension en compte.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Septembre 2016
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - prise de conscience de son environnement - prise de conscience de l'importance de la solidarité nationale et internationale
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - chantiers d'aide - collectes ...
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - association spécialisées

III- DEVELOPPER LA COHERENCE ET LA CONTINUITE EDUCATIVES

1. OBJECTIF 1 : INSTAURER DES LIEUX D'ECHANGE ET D'ECOUTE

A. LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Les Lieux d'Accueil Enfants - Parents sont ouverts aux enfants jusqu'à l'âge de 4 ou 6 ans accompagnés d'un adulte et s'inspirent des "Maisons vertes" créées par Françoise Dolto.

Ils ont pour objectif d'être à l'écoute des parents, de rompre leur isolement et de leur permettre de confronter leurs pratiques éducatives avec celles d'autres parents. Ils préparent l'accès à l'autonomie de l'enfant et son ouverture au lien social, en favorisant des rencontres, le partage, les apprentissages, dans un cadre extérieur à la cellule familiale.

Ce ne sont ni des lieux de garde, ni des lieux de soin, mais plutôt des espaces de parole, de rencontre et d'échanges. On peut y proposer des activités basées sur le jeu, le livre, l'éveil... servant de support de dialogue entre les parents eux-mêmes et les enfants.

La présence d'un parent ou d'un adulte responsable de l'enfant pendant toute la durée de l'accueil, la libre fréquentation, l'anonymat et la confidentialité font partie des règles de base de fonctionnement de ces lieux.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Septembre 2018
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation - Assiduité - Qualité des échanges - Sérénité des enfants
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - formation des professionnels
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - CAF - RAM - Structures petite enfance

	<ul style="list-style-type: none"> - PMI - écoles
--	---

B. CONFERENCES PARENTS

Tout parent a été confronté en tant qu'éducateur à des difficultés pour faire face à des problèmes du quotidien, à des angoisses quant à la « bonne éducation » de ses enfants, quant à leur avenir. Sans prétendre donner des modes d'emploi tout faits, les conférences parents permettent d'entendre la voix d'un expert de la thématique abordée puis de poser des questions et de débattre avec lui. Deux conférences seront organisées par année.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	immédiate
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation - Participation au débat
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence sur l'entrée en maternelle - La propreté - Le sommeil - La rivalité dans la fratrie - Les conduites addictives - La séparation...
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Buc ressources - Enseignants - REAP

C. LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Buc compte de nombreuses structures d'accueil de la petite enfance et une quinzaine d'assistantes maternelles libérales. La population augmentant régulièrement du fait des nouvelles constructions, la demande suit et de nouvelles assistantes maternelles s'installent. Pour assurer une cohérence éducative avec ces professionnelles isolées et une qualité d'accueil identique aux enfants accueillis dans le secteur public ou privé, la ville met en place un relais d'assistantes maternelles.

Ce lieu animé par une professionnelle de la petite enfance permettra d'offrir des temps de formation aux assistantes maternelles, de proposer un lieu de rencontre et de socialisation aux enfants accueillis chez elles, d'informer les parents sur les possibilités d'accueil du tout petit.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Septembre 2018
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation - Assiduité - Sérénité des enfants
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Jardin d'enfants - Formation des professionnelles - Renseignement des parents

Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - CAF - PMI - Structures petite enfance de la ville - écoles
-----------------------	---

D- ASSOCIER LES EQUIPES PERISCOLAIRES A CERTAINES ACTIONS DU PROJET D'ECOLE.

La recherche de cohérence éducative sur les sites scolaires entre animateurs atsem et enseignants peut être approfondie par rapport aux actions déjà menées aujourd'hui. Lors de la conception des projets d'école notamment, les enseignants peuvent associer les animateurs et atsem pour la mise en œuvre de certaines actions.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	immédiate
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - acquisition de nouvelles compétences - analyse des pratiques - amélioration du service
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - fabrication d'un journal commun : les enseignants se chargent de l'expression écrite, les animateurs de la mise en page informatique - spectacles - fêtes - expositions (...)
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillers pédagogiques, IEN - parents

2. OBJECTIF 2 : FORMER LES PROFESSIONNELS

A. FORMATION CONTINUE

Dans un souci de professionnalisation de ses équipes, la ville met tout en œuvre pour assurer une formation continue des agents : passage de diplômes (CAP petite enfance, BAFA, BPJEPS...), formations de spécialisation aux métiers (accueil des enfants, relations parents, gestion de groupe, questions liées à l'interculturalité, au conflit, à la violence du tout petit, développement et besoins de l'enfant...). Ces formations sont individuelles et faites à la demande de l'agent ou sur le conseil de son supérieur hiérarchique.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	immédiate
---------------------------------	-----------

Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - acquisition de nouvelles compétences - analyse des pratiques - amélioration du service
Type d'actions possibles	Dans le texte
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - CNFPT - Organismes de formation

B. FORMATIONS SPECIFIQUES

Les formations spécifiques sont organisées par le pôle éducation, vie citoyenne et solidarités pour former globalement les agents soit en préparation d'une nouvelle action soit pour répondre à une problématique posée dans tous les accueils (formation aux temps calmes, accueil de l'enfant handicapé...)

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	immédiate	
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - acquisition de nouvelles compétences - analyse des pratiques - amélioration du service 	
Type d'actions possibles	Dans le texte	
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - CNFPT - Organismes de formation 	

C. MICRO RESEAU D'EDUCATRICES DE JEUNES ENFANTS

La ville accueille 4 structures collectives d'accueil de la petite enfance. Deux sont entièrement municipales, deux sont des crèches ville-entreprises gérées par des prestataires de service. Afin d'harmoniser nos pratiques et de maintenir une cohérence éducative sur les différentes structures, la ville met en place un micro-réseau d'EJE qui se réunira 6 à 7 fois par an. Les EJE sont en effet relativement isolées dans leurs structures et n'ont pas toujours de collègue avec qui mettre en perspective leurs pratiques et échanger sur les problématiques rencontrées.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Rentrée 2016
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - régularité des réunions - fréquentation et assiduité - Mise en place de projets communs
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Semaine de la petite enfance - Rencontres entre crèches - Spectacles communs
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Services de la ville - Associations - bibliothèque

3. OBJECTIF3 : ETABLIR DES PASSERELLES

Le passage du mode de garde de la petite-enfance à l'école et à l'accueil de loisirs, puis de l'école au collège et à l'espace jeunes, constituent autant de ruptures dans la vie d'un enfant qui peuvent s'avérer difficiles à franchir. Il n'est pas rare de voir des enfants buter sur les nouveautés qu'ils ne sont pas toujours prêts à accepter. Les parents, de même, ont besoin de connaître les professionnels, les nouveaux codes de fonctionnement des structures et la façon dont leur enfant va être pris en charge.

Pour rassurer les parents et aider les enfants à grandir, les professionnels de l'éducation peuvent assurer une continuité éducative entre les différentes structures et les différents âges des enfants en se concertant pour établir ensemble un cadre rassurant. Des projets de passerelles seront donc proposés pour tous les passages.

RESSOURCES ET MOYENS

Date souhaitée de mise en œuvre	Rentrée 2017
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none">- moins d'appréhension et/ou de pleurs à la rentrée- meilleure compréhension des professionnels entre eux- meilleure connaissance du fonctionnement des structures- mise en place de facilitateurs pour passer d'un univers à l'autre
Type d'actions possibles	<ul style="list-style-type: none">- rencontres entre structures- rencontre des futurs encadrants- possibilité de retour dans l'ancienne structure- codes couleurs communs- pictogrammes communs...
Partenaires possibles	<ul style="list-style-type: none">- enseignants- collège

IV- COMITES CONSULTATIFS

La politique éducative de la Ville au fur et à mesure de son déploiement a vu naître plusieurs comités consultatifs permettant à la communauté éducative de débattre ensemble des problématiques posées dans chaque secteur. Le comité de pilotage, organe chargé du suivi du projet vient s'ajouter à ces comités existants.

Le tableau suivant synthétise les différentes instances, leurs membres et leur rôle :

INSTANCE	MEMBRES	FREQUENCE DES REUNIONS	OBJET
Comité péri-para	<ul style="list-style-type: none"> - Maire, Maire Adjoint - Parents d'élèves élus - Directeurs d'écoles - Directeurs d'ALSH - Service municipaux 	2 fois par an	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement des services périscolaires - Information sur la politique éducative de la ville - Règlements de fonctionnement - Bilan d'activité
Commission restauration municipale	<ul style="list-style-type: none"> - Maire, Maire Adjoint - Parents d'élèves élus - Sogeres - Directeurs d'ALSH - Service municipaux 	1 fois par an	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement de la restauration scolaire - Point menus - Enquête de satisfaction
Comité menu (virtuel)	<ul style="list-style-type: none"> - Maire Adjoint - Parents d'élèves élus 	5 fois par an	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et amendement des menus
Comité rythmes et carte	<ul style="list-style-type: none"> - Maire, Maire Adjoint - Parents d'élèves élus - Directeurs d'écoles - Service municipaux 	Selon l'actualité	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur les effectifs scolaires - Point sur la carte scolaire - Point sur la sectorisation scolaire
INSTANCE	MEMBRES	FREQUENCE DES REUNIONS	OBJET
Comité de pilotage du Projet EDcatif Territorial (PEDT)	<ul style="list-style-type: none"> - Maire, Maire Adjoint - Parents d'élèves élus - Directeurs d'écoles - Directeurs d'ALSH - IEN - CAF - Service municipaux 	1 fois par an	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du déroulement des actions du PEDT qui porte sur les activités périscolaires

Comité de pilotage du Projet Educatif Local (PEL)	<ul style="list-style-type: none"> - Maire, Maire Adjoint - Parents d'élèves élus - Directeurs d'écoles - Directeurs d'ALSH - IEN - CAF - DDCS - Service municipaux 	<p>1 fois par an</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du déroulement des actions du PEL qui porte sur toutes les actions de la journée, de la semaine et de l'année des enfants et des jeunes.
--	---	----------------------	--

Les sujets abordés dans les comités existant aujourd'hui se croisent et perdent en lisibilité et en efficacité. Afin d'optimiser le nombre de réunions et de ne pas diluer l'information seuls trois comités seront maintenus :

INSTANCE	MEMBRES	FREQUENCE DES REUNIONS	OBJET
Comité de pilotage du PEL et du PEDT	<ul style="list-style-type: none"> - Maire, Maire Adjoint - Parents d'élèves élus - Directeurs d'écoles - Directeurs d'ALSH - IEN - CAF - DDCS - Service municipaux 	2 fois par an : Novembre et mai	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du déroulement des actions du PEL et du PEDT - Programmation d'actions : ciné-club, conférences parents, ateliers parents, activités papimamie,
Comité éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Maire, Maire Adjoint - Parents d'élèves élus - Directeurs d'écoles - Directeurs d'ALSH - Service municipaux - Selon l'ordre du jour : Sogères 	2 fois par an : Novembre et Avril	<ul style="list-style-type: none"> - Règlements de fonctionnement - Point sur les effectifs scolaires - Point sur la carte scolaire - Point sur la sectorisation scolaire - Fonctionnement de la restauration scolaire
Comité menu (par échange de courriels)	<ul style="list-style-type: none"> - Maire Adjoint - Parents d'élèves élus 	5 fois par an	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et amendement des menus
Conseils de centre	<ul style="list-style-type: none"> - Parents d'élèves élus - Directeur du centre - Directeur d'école et enseignants - Maire adjoint 	2 fois par an	<ul style="list-style-type: none"> - gestion des services périscolaires sur chaque structure

